

DÉBAT AU SEIN DE L'UGA : L'AVENIR INCERTAIN DES BIBLIOTHÈQUES DE COMPOSANTES INQUIÈTE LES SYNDICATS

DECRYPTAGE : Fusions ou transformations de bibliothèques, possibles suppressions de postes et réduction de l'offre documentaire. Avec un déficit des services de documentation qui atteint les 400 milles euros, l'intersyndical de l'Université Grenoble-Alpes craint que l'avenir des bibliothèques de composantes ne soit suspendu à un fil. Pendant que l'équipe présidentielle cherche des solutions face aux déséquilibre budgétaire, les représentants du personnel tentent de « limiter les dégâts ». Leur plan d'attaque ? Alerter les usagers par le biais d'une pétition... qui, depuis début juin, a déjà dépassé les milles signatures.

Miser sur les ressources numériques au détriment des bons vieux livres en papier ? Voici la question sur laquelle le Conseil d'administration de l'Université Grenoble-Alpes devra se prononcer en septembre 2017. Alors qu'elle s'interroge sur les stratégies à mettre en place en vue d'une modernisation de son réseau bibliothécaire, la direction de l'UGA ne peut pas ignorer le problème du déficit grandissant du Service Interuniversitaire de Documentation (SID).

Depuis juin, un groupe de travail a été créé afin de résoudre ce dilemme. Avec comme ambition de réfléchir à des pistes pour financer la documentation... tout en rétablissant l'équilibre budgétaire.

Si de nombreuses propositions ont été avancées, dont celles d'augmenter les droits d'inscription des étudiants ou de demander une contribution aux laboratoires, la véritable pomme de discorde consiste dans le plan concernant l'avenir de l'ensemble des bibliothèques associées de l'UGA. Entendez par-là toutes les structures directement rattachées à une faculté, à un institut ou à un centre de recherche universitaire, qui en assurent la gestion de manière autonome en termes de budget et de choix d'acquisitions.

« Beaucoup des possibles » pour l'avenir des bibliothèques de composantes

De fait, selon l'intersyndical, d'ici 2020, une trentaine de bibliothèques de composantes – parsemées dans toute l'agglomération grenobloise ainsi que dans les antennes de Valence et Chambéry – risqueraient d'être intégrées au SID. Et donc, de perdre une grande partie de leur indépendance.

Quant aux bibliothèques associées se situant sur le campus de Saint-Martin-d'Hères, leur destin dépendra de la position géographique qu'elles occupent par rapport aux deux BU centrales. En l'occurrence, la Bibliothèque Universitaire Sciences et celle de Droit-Lettres. À en croire à la pétition lancée par les syndicats FNEC FP-FO, SNASUB-FSU, LICORNE, SNPTES, et UNEF, si cette distance est inférieure à 500 mètres, l'idée serait de les remplacer par « des "espaces numériques de travail" dont la documentation sera quasiment absente ».

Un projet qui, même s'il est encore en cours d'élaboration, ne cesse de semer l'inquiétude. « Pour l'instant, ce groupe piloté par l'administration met sur la table beaucoup des possibles. Mais, en tout cas, la marge entre hypothèses émises et la prise de décisions est stricte. Et de là à faire appliquer les mesures actées, il n'y a qu'un pas » souligne Miguel Calin, secrétaire de la section académique du syndicat SNPTES.

Autant dire qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Selon nos informations, cette phase de concertation devra se clore d'ici la fermeture estivale de l'université. Les propositions acceptées passeront au rectorat, qui finance pour sa part les projets de restructuration de l'UGA dans le cadre du Contrat Plan État Région. Ensuite, un conseil académique se réunira début septembre pour pouvoir donner son avis sur les décisions retenues, avant que la direction ne les valide de façon définitive.

Dans ce calendrier très serré, la direction trouvera-t-elle le temps d'écouter les arguments de l'intersyndicale ? Renvoyée à maintes reprises, une rencontre a été enfin fixée au 20 juillet. L'occasion, peut-être, d'ouvrir un dialogue.

Des décisions prises « sans la concertation du personnel »

D'où la nécessité, pour les représentants des syndicats, d'élaborer un plan d'action rapide et efficace. Comme l'explique Miguel Calin : « *La pétition vise à alerter la communauté des usagers, y compris les enseignants, les chercheurs et les étudiants. Si le plan concernant les espaces numériques aboutit, les fonds documentaires vont être réduits et le personnel bibliothécaire remplacé par des étudiants-moniteurs. [...] Les contractuels en CDD seront les premiers touchés par cette vision privilégiant une logique de payer à la prestation* ».

Contactée, la direction de l'UGA a refusé de s'exprimer, en alléguant « *que les études ne sont pas finalisées et que les discussions sont en cours* ».

Un silence qu'elle semblerait garder même dans la relation avec les syndicats. Ces derniers reprochent surtout à l'équipe présidentielle « *une opacité de l'organisation. Les décisions sont prises par un groupe de travail fermé, sans la concertation du personnel* » souligne Coriandre Vilain, délégué du syndicat FSU. Et de rajouter : « *Toutes les pistes alternatives qui ont été présentées par les conseils des UFR [Unité de Formation et Recherche, n.d.r.l.] n'ont pas été retenues. L'impression générale est que la direction n'écoute pas nos propositions et que ses choix ne soient motivés que par des contraintes budgétaires* ».

Bibliothèques “déclassées” en « espace numérique de travail »

De lieux d'accueil, à taille humaine, doués d'un personnel spécialisé offrant un service en lien direct avec les disciplines de l'UFR de rattachement... à des locaux anonymes, privés d'autonomie et d'une documentation riche. Qu'elles soient réduites à satellites des bibliothèques principales ou transformées en salles numériques, les bibliothèques de composantes de l'UGA seraient donc destinées à perdre leur caractère spécifique.

Parmi les deux perspectives, la deuxième est celles qui suscite plus de craintes au sein des opposants au projet... mais aussi diverses interrogations. Un « espace numérique de travail », en quoi cela consiste-t-il ? Or, faute d'indications précises de la part de la direction, les hypothèses sur cette grande inconnue fleurissent.

D'après les suppositions des bibliothécaires, il ne s'agirait que « *d'une simple salle de travail équipée de quelques tables, du wifi, d'écrans tactiles et d'un nombre très réduit de documents* ». Le délégué du syndicat SNPTES, de son côté, parle d'« *un point informatique tout court, aménagé de quelques étagères pour ranger les livres* ». Coriandre Vilain, en revanche, avance des arguments économiques en le définissant « *une couverture pour supprimer des fonds et réduire des personnels* ».

Quoi qu'il en soit, derrière le projet de combler le déficit du SID en investissant sur les ressources électroniques, se cache une profonde contradiction. Si l'acquisition de revues en format numérique semble être un passage obligatoire en vue d'une modernisation des structures et de l'offre documentaire, selon l'intersyndical il en demeure pas moins que « *malgré le fait que le coût des ressources électroniques augmente, la direction continue à les privilégier, sans réfléchir à l'origine du problème. C'est un choix politique* ».

Abonnements aux revues à renouveler chaque année, accès payant aux éditions scientifiques, chercheurs qui doivent payer à leur tour pour pouvoir publier leurs articles : les dépenses liées au numérique sont en effet nombreuses. De plus, comme le remarque Miguel Calin, « *si l'université décide de résilier un abonnement, les usagers seront privés de la ressource, alors que les documents papier restent sur la longue durée* ».

Et de renchéris : « *le problème est que les pistes envisagées ont la tendance à faire disparaître des structures, des services et des collections pour acheter quelque chose qui n'est pas pérenne. Le numérique n'est pas gratuit. Certes, il peut être un complément des livres, sans avoir toutefois l'ambition de les remplacer* ».

Couper d'un côté, et dépenser davantage de l'autre, comme un serpent qui se mord la queue ?

Toutefois, au moins pour le moment, ce plan de rééquilibrage financier semblerait avoir partiellement épargné la masse salariale. De fait, un ensemble de circonstances fortuites, parmi lesquelles un certain nombre de départs à la retraite ou de demandes de mobilité, a permis qu'il n'y ait pas eu de licenciements jusqu'à aujourd'hui.

Une maigre consolation pour le personnel de l'UGA qui, outre la réduction des livres et de la diversité de l'offre documentaire, voit de plus en plus diminuer son espoir de travailler dans des bibliothèques autonomes et libres de choisir leur destin.

(ENCADRÉ)

Entre passé et avenir, une longue histoire de fusions à l'UGA

Du reste, entre projets pour l'avenir et mesures déjà mises en place, cette politique de réduction du service s'inscrit dans le sillage d'une longue série de coupes et fusions.

La première, en 2016, s'est déroulée au moment de la création de l'UGA : une fusion qui s'est traduite, sur le côté du réseau bibliothécaire, par le regroupement des anciens services de documentation en une seule entité, l'actuel SID. Des trois directeurs généraux qu'il y avait à l'époque, il en reste qu'un seul, chargé de gérer le Service Inter-établissements de la documentation de l'UGA et de l'INP.

Plus récemment, le bâtiment Stendhal a été à son tour protagoniste d'un plan de fusion. Si l'année passée il accueillait quatre bibliothèques de composantes, depuis juin 2017 ce nombre s'est réduit à deux : la bibliothèque de Langues et la naissante BULLES, à savoir Bibliothèque d'UFR langage, lettres et spectacle.

Un déménagement qui a entraîné une opération de véritable « désherbage », pour un total de 34 000 documents supprimés, transférés ou conservés ailleurs. Selon les personnels, en outre, « d'ici 2020 les perspectives vont vers une ultérieure fusion des deux bibliothèques restantes, *se transformant en espace numérique de travail. Et sur les 100 mille documents détenus, seuls 25 mille documents seront conservés* ». Premier terrain d'expérimentation pour les projets auxquels s'opposent les syndicats ? Affaire à suivre.